

Structures porteuses du Pôle-relais :



Avec le soutien technique ou financier :



CRITERES DE SELECTION DES PROJETS POUR LE SOUTIEN FINANCIER EN LR ET PACA

(Animations à destination du grand public)

JOURNEES MONDIALES DES ZONES HUMIDES en Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse

Semaine du 28 janvier au 5 février 2012

« Le tourisme dans les zones humides : UNE EXPERIENCE UNIQUE »

5 critères, élaborés par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes et les partenaires des JMZH, seront utilisés pour choisir les différentes structures lauréates qui pourront bénéficier d'un soutien financier en LR et PACA.

Toutes les animations proposées seront mentionnées dans le programme interrégional des Journées Mondiales des Zones Humides 2012.

Rappel : L'objectif n'est pas de rémunérer certaines structures souhaitant intervenir lors de la JMZH mais plutôt d'arriver à promouvoir cette journée auprès des élus et du grand public et donc de rassembler sur un même support de communication toutes les actions proposées, aussi variées soient elles, sur tous les types de zones humides.

« Coup de pouce » financier :

En cas de demande d'un « coup de pouce » au niveau financier pour l'organisation d'une animation, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes privilégiera plutôt le soutien financier de structures associatives par rapport aux structures type collectivités.

Le financement de l'action se fera par le CEN LR pour les structures basées en Languedoc-Roussillon et par la Tour du Valat pour celles basées en PACA. Le financement des prestations sera effectif en 2012 et est conditionné à l'obtention des subventions pour les Journées Mondiales des Zones Humides 2012 par les 2 structures animatrices du Pôle lagunes.

5 Critères :

1) Projet en adéquation avec le thème et l'esprit des journées mondiales des zones humides :

Cet évènement sera l'occasion de faire découvrir les zones humides en vue **d'améliorer leur prise en compte et de concourir au maintien de leur qualité, voir à leur sauvegarde**. L'esprit des JMZH s'inscrit donc dans une démarche d'échange, de communication et de sensibilisation.

Pour rappel, le thème de cette année est « Le tourisme dans les zones humides : UNE EXPERIENCE UNIQUE », et s'appuie sur le slogan « le tourisme responsable tout bénéf' pour les zones humides et les populations ! ». Il serait intéressant de proposer des animations avec un temps fort sur la présentation des enjeux liés au tourisme :

- l'utilisation de l'espace périlagunaire et lagunaire pour les activités nautique, pédestre, équestre etc.,
- les impacts rencontrés le plus fréquemment sur la faune, la flore, les habitats naturels, la qualité de l'eau,
- les moyens de prévention contre la dégradation des zones humides littorales (aménagement légers des milieux lagunaires, sensibilisation du public à l'écotourisme, etc.

2) Projet intégrant les problématiques, l'actualité et les politiques du territoire concerné et impliquant les acteurs et notamment élus locaux :

Ceci sous entend que la priorité sera donnée aux actions réalisées en partenariat ou sous couvert des structures de gestion locale, afin notamment de ne pas oublier les actions, les outils mis en place sur le territoire pour préserver, gérer, restaurer les zones humides (ex. Natura 2000, Contrat de milieu, SAGE, Plan de gestion, Réserve naturelle, etc.).

Enfin, il est évident que chaque animation doit au minimum resituer le cadre de cette journée, parler de la convention Ramsar, du rôle majeur joué par les zones humides, des menaces qui pèsent sur celles-ci et donc de l'objectif de ce type de manifestation.

3) Projet privilégiant l'approche partenariale avec des acteurs aux problématiques différentes et permettant de "former" des nouveaux relais :

En effet, il semble important si l'on veut préserver les zones humides et surtout démultiplier l'action de sortir du schéma classique : association de protection de la nature, structure de gestion, scientifique, naturaliste... Il faut trouver de nouveaux relais auprès d'autres partenaires qu'ils soient association sportive, acteurs socioprofessionnels (conchyliculteurs, opérateurs touristiques, pêcheurs, éleveurs, agriculteurs...), éducation nationale, entreprise privé, grande distribution etc. *Par exemple, un partenariat entre association sportive (randonnée, canoë, vélo...) et association naturaliste semble particulièrement intéressant.*

4) Projet permettant d'évoquer les zones humides via des disciplines ou entrées originales :

Il semble également intéressant de promouvoir les zones humides par d'autres biais que la simple approche naturaliste. En effet, les disciplines artistiques (conte, peinture, art plastique, cinéma, musique, théâtre, cuisine, sport...) permettent de toucher un autre public.

5) Projet en extérieur offrant une solution alternative en intérieur en cas d'intempéries :

Il est en effet dommageable que certaines animations (sortie nature par exemple) soient annulées en l'absence d'une météo clémente. Prévoir une alternative (diaporama dans une salle, débat) nous semble important, nous vous invitons à le préciser dans votre réponse à l'appel à projet.